

› L'organisation : qui prescrit la réhabilitation respiratoire ? Où se fait-elle ? Qui y a droit ?

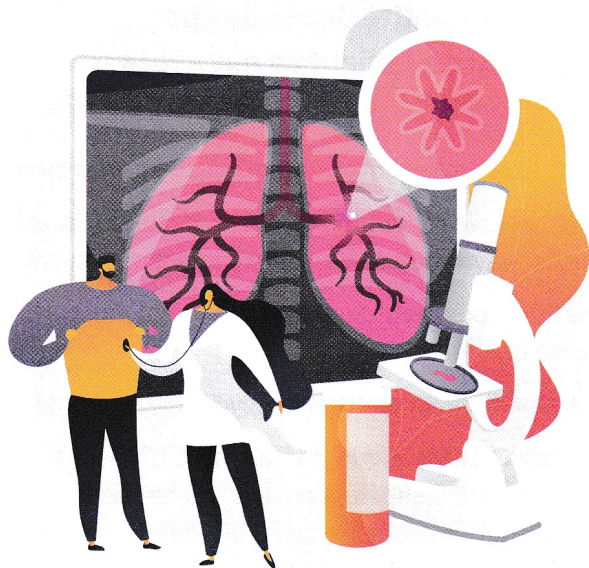
La réhabilitation respiratoire **peut être prescrite par un médecin généraliste ou un spécialiste**, qu'il soit hospitalier ou libéral.

En 2018, une cotation spécifique de la réhabilitation respiratoire a été créée pour les kinésithérapeutes par la Sécurité Sociale mettant en avant l'importance de cet acte pour les patients BPCO en ALD (Affection de Longue Durée). On peut juste regretter que cela ne concerne donc que les patients BPCO sévères ou très sévères alors que cela est bénéfique aussi pour les stades plus précoces de la maladie ainsi que pour les patients atteints d'autres pathologies (dilatation des bronches, asthme, mucoviscidose...) qui sont toujours pris en charge par des réseaux de santé locaux ou régionaux (comme Récup'air en Ile-de-France). Les modalités de réalisation de la réhabilitation respiratoire sont variées (en hospitalisation, en ambulatoire, à domicile).

› Les perspectives pour la réhabilitation respiratoire en matière de BPCO

Au niveau du Réseau Récup'Air nous œuvrons pour que la réhabilitation respiratoire soit accessible à plus de personnes. L'exercice coordonné a été à nouveau mis en avant avec le Ségur de la Santé de cet été.

La réhabilitation respiratoire est un bel exemple de prise en charge coordonnée et individualisée qui met en avant le travail entre les différents professionnels de santé et la coopération hôpital-libéral. Un médecin libéral peut prescrire une réhabilitation en établissement de soins et un prescripteur hospitalier pour du libéral...



TÉMOIGNAGE



"C'est le jour et la nuit depuis que j'ai commencé la réhabilitation respiratoire"

Mireille, 73 ans, Paris

" J'ai eu un diagnostic de BPCO il y a une dizaine d'années. Mon état s'est dégradé il y a un an après une embolie pulmonaire. J'avais du mal à marcher et j'avais perdu beaucoup de poids. Mon pneumologue m'a alors prescrit de la réhabilitation respiratoire suite à mon hospitalisation avec des séances avec un kinésithérapeute et des consultations avec une diététicienne. Il m'a adressée au Réseau Récup'Air en octobre 2019. Cela a mis du temps à se mettre en place et mon état s'est encore aggravé avec le confinement. Après celui-ci je ne pouvais plus marcher. Je me suis sentie handicapée. J'ai commencé fin août la réhabilitation respiratoire. Depuis, je sens une nette amélioration. J'arrive à faire les gestes quotidiens et je peux même marcher 10mn sans m'arrêter ! La diététicienne a mis en place des menus et j'ai commencé à mieux manger et à reprendre du poids et des forces. J'arrive nettement mieux à contrôler ma respiration avec ce que m'a expliqué le kinésithérapeute. Tout le monde est très attentif, très à l'écoute. Cela me booste et me pousse à faire des efforts ! "



Fiche pratique : où se renseigner pour la réhabilitation respiratoire ?

RÉSEAU RECUP'AIR EN ÎLE-DE-FRANCE

<https://www.recupair.org>

En pratique : votre médecin doit adresser des documents au réseau Récup'Air et le réseau vous contacte.

LES LIEUX DE LA RÉHABILITATION RESPIRATOIRE RECUP'AIR

[https://www.recupair.org/
Lieuxdelarehabilitation.html](https://www.recupair.org/Lieuxdelarehabilitation.html)

LA SOCIÉTÉ DE PNEUMOLOGIE DE LANGUE FRANÇAISE (SPLF) A RECENSÉ LES CENTRES DE RÉHABILITATION RESPIRATOIRE INSTALLÉS EN FRANCE.

[https://splf.fr/la-carte-de-la-
rehabilitation/](https://splf.fr/la-carte-de-la-rehabilitation/)